



Paris, le 14 octobre 2024

## Lettre ouverte à monsieur le ministre de la Justice

Monsieur le Garde des Sceaux,

Depuis le 31 juillet, les agents de la PJJ sont fortement mobilisés contre le plan de casse sociale mis en œuvre par la directrice de la PJJ.

Le 2 octobre dernier, l'intersyndicale a été reçue par votre directeur de cabinet qui a annoncé que la PJJ constituerait une priorité du ministère de la Justice.

A l'issue de cette première rencontre, ce dernier a pris les engagements suivants :

- Le renforcement du dialogue social avec des échanges plus transparents et notamment le partage du rapport de l'Inspection Générale de la Justice suivi d'un plan d'action mené en concertation avec les organisations syndicales
- Une accélération des embauches programmées par la DPJJ ainsi qu'une lisibilité sur les contrats renouvelés et les postes pourvus pour chaque DIR
- L'engagement d'une véritable réflexion sur les conséquences du CJPM et la charge de travail qui y est liée
- L'arbitrage sur la demande de l'intersyndicale de ne pas décompter les journées de grèves à savoir pour les 14 et 29 août ainsi que le 19 septembre.

Si les annonces budgétaires ne sont pas pour nous rassurer, vous avez assuré ne pas vouloir impacter les recrutements et les moyens humains.

Près de deux semaines après cette rencontre, l'intersyndicale et les agents de la PJJ veulent des garanties concrètes pour que les moyens annoncés comme dédiés à une politique éducative pour la justice des mineurs ne soient pas qu'une déclaration d'intention.

Vous l'aurez compris, monsieur le garde des Sceaux, la gestion calamiteuse de l'institution par la DPJJ confère une urgence à ce que les premières réponses soient apportées dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, l'intersyndicale a porté à votre attention la rupture de confiance entre la DPJJ et notre intersyndicale, considérant que cette dernière avait perdu toute crédibilité sur ce point.

**Notre intersyndicale attend donc des éléments concrets de la part de votre cabinet et se réserve la possibilité d'appeler à de nouvelles actions et mobilisations.**

L'intersyndicale  
SNPES/PJJ FSU, CGT PJJ, UNSA SPJJ et CFDT Interco Justice